



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 27 février 2019

## Renouvellement du partenariat « Culture et Santé » entre l'ARS Océan Indien et la DAC de La Réunion

Après 6 années de partenariat, l'Agence de Santé Océan Indien et la Direction des Affaires Culturelles de La Réunion ont décidé, le 27 février 2019, de réaffirmer leur engagement en faveur du développement des actions artistiques dans le champ de la santé. Une nouvelle convention de partenariat, pour 2019-2021, vise à encourager le développement de projets culturels et artistiques au sein des établissements et services de santé et médico-sociaux à destination du plus grand nombre : usagers, soignants, personnels administratifs.

L'objectif est que la maladie, le vieillissement, ou le handicap ne soient pas un obstacle à l'accès à la culture ou aux pratiques culturelles et artistiques, et que les artistes puissent s'emparer des enjeux de santé et leurs donner un écho dans la société.

### — *Le dispositif « Culture et Santé » : historique et contexte*

#### >> Contexte national

Le ministère de la Culture s'attache à favoriser l'accès à la culture des personnes qui en sont éloignées. Dans ce cadre, il s'est associé au ministère de la Santé, afin que soient pris en compte les patients et les bénéficiaires des établissements de santé et médico-sociaux, qui du fait de leur état de santé ou de la présence d'un handicap pourraient subir une restriction dans leurs pratiques culturelles. Une convention, reconduite en 2010, définit un **programme national « Culture et santé »**, dont l'objectif est d'encourager l'accès aux pratiques culturelles des usagers et patients, mais aussi des professionnels de la santé.

Ce partenariat est décliné au niveau régional, par les agences de santé et les directions aux affaires culturelles, au travers d'actions concrètes de soutien aux activités culturelles dans le champ de la santé.

#### >> Contexte régional : mise en œuvre d'un partenariat dans la zone Océan Indien

L'ARS Océan Indien et la DAC de La Réunion ont signé en 2013 une convention de partenariat « Culture et Santé », décidant ainsi d'une politique volontariste d'accès à la culture en direction de tous les publics (patients, usagers, personnel soignants). Des appels à projets annuels en direction des acteurs de santé et de la communauté artistique ont été publiés, mobilisant des moyens financiers pour soutenir ces projets.

L'ARS Océan Indien et la DAC de la Réunion ont décidé de **renouveler leur engagement pour une durée de 3 ans (2019-2021)**, en articulation avec le Projet Régional de Santé. Un séminaire, réunissant l'ensemble des acteurs et professionnels de santé mais aussi les acteurs culturels et les artistes, s'est tenu en novembre dernier pour faire le bilan des actions passées et définir les grandes orientations de ce partenariat renouvelé.

## EXEMPLES D' ACTIONS MARQUANTES REALISEES (2013 A 2018)

Hormis les deux projets présentés lors de cette signature, parmi les nombreuses actions et projets innovants menés dans le cadre de la première convention, citons notamment :

**>> « Quand les artistes passent à table » (2019, ministère de la Culture) :**

Exposition nationale portée par la mission Développement Durable du ministère de la Culture sur l'alimentation. Cette exposition a vocation à circuler au sein des établissements de santé et médico-sociaux en 2019 et 2020 avec une médiation permettant d'aborder la thématique avec les publics ;

**>> Réalisation d'un film (Zargano, 2018) :**

Avec des femmes hébergées en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et atteintes de problématiques d'addiction, en partenariat avec l'équipe mobile d'addictologie de l'ANPAA ;

**>> Diffusion en milieu scolaire et en prison de la pièce « Quelque chose » (2018, La Cerise sur le Chapeau):**

Sur la thématique de l'inceste et des violences intrafamiliales, en partenariat avec l'EPSMR et l'Education Nationale : Programme de libération de la parole, de repérage et de la prise en charge des jeunes victimes d'inceste à La Réunion ;

**>> « Les éblouis » (Compagnie Yann Lheureux, Théâtre des Bambous, 2017) :**

Spectacle de danse hors les murs sur la maladie d'Alzheimer, en partenariat avec les EHPAD et l'association France Alzheimer ;

**>> Diffusion du spectacle « PSSST ! » (2016, Théâtre des Alberts) :**

A l'Hôpital d'enfants Saint-François d'Assises et au Centre hospitalier Félix Guyon, en partenariat avec La Fabrik, l'Espace culturel « Jean-Pierre Clain », La Ligue contre le Cancer, l'association du « Ti'Prins » et les habitants du quartier « Patate à Durand » ;

**>> « Des clowns à l'hôpital pour nos marmailles ! » (Eclat de l'île, 2013 – 2108) :**

Série de spectacles improvisés (magie, cirque, théâtre, danse, musique, chant) en direction des enfants et des adolescents hospitalisés au CHU de La Réunion ;

**>> Résidence artistique en Maison d'Accueil Spécialisée (Fred Theys, 2013) :**

Ateliers de réalisation graphique et création d'histoire avec les résidents de la Maison d'Accueil Spécialisée de Sainte Suzanne.

### — Les enjeux et perspectives de la nouvelle convention de partenariat (2019 à 2021)

L'objectif est de **construire des projets « Culture et Santé »** avec et en direction de publics dits « éloignés » de la culture, c'est-à-dire des patients n'y ayant pas accès du fait de leur maladie ou de leur handicap, et de **mobiliser les artistes sur les enjeux de santé de notre région.**

Les actions « **Culture et santé** » couvrent l'ensemble des disciplines artistiques et culturelles à l'exception des projets d'art-thérapie, des projets d'animation à caractère socio-culturel ainsi que de ceux relevant des procédures de la commande publique et du 1 % artistique.

Elles favorisent l'association des personnels soignants, des patients ou des usagers, à des projets menés par des artistes et d'autres opérateurs culturels.

## >> Les enjeux :

- Ouvrir les établissements et services de santé et médico-sociaux à l'accueil d'artistes ou d'acteurs culturels, afin de permettre aux patients et usagers d'avoir accès à la culture.
- Proposer aux artistes de créer des œuvres originales sur les enjeux de santé publique à La Réunion.
- Permettre à la population, au travers de la mobilisation de projets artistiques et culturels, de s'approprier les enjeux de sa santé.
- Donner l'opportunité aux acteurs culturels et artistiques, par une approche singulière de questionner la place de la santé, du soin, et du patient, ou de la personne en situation de handicap dans notre société.

## >> Une feuille de route ambitieuse pour les 3 prochaines années (2019 à 2021)

- **Renouveler les modalités d'intervention et de pilotage des politiques de santé**, plus particulièrement sur les actions de promotion de la santé et de prévention ;
- **Inciter à la co-construction et au co-financement de projets « culture et santé »** multi-partenariaux et proches des enjeux locaux ;
- **Inviter les artistes à s'approprier les problématiques de santé** et à construire leur démarche en collaboration étroite avec les communautés des professionnels de santé et des patients ;
- **Favoriser l'échange entre les établissements** de santé et médico-sociaux sur leurs actions en matière d'accès à la culture ;
- **Poursuivre le partenariat avec l'Université**, notamment pour évaluer l'impact des actions « Culture et santé ».

Pour mener à bien les orientations fixées jusqu'en 2021, l'ARS Océan Indien et la DAC de la Réunion veilleront à la mise en place de projets avec les acteurs du territoire et notamment :

- Le lancement d'un appel à projet « Culture et Santé » annuel (mars 2019) ;
- Les résidences artistiques sur les sujets de santé et au sein des structures de soins ;
- La création du label « **Culture et Santé** » au sein des structures de soins ;
- La diffusion d'une lettre d'information annuelle sur les actions mises en place dans le cadre du partenariat.

### Contact Presse

#### **ARS Océan Indien:**

**Huguette YONG-FONG** - Tél : 02 62 93 94 93 - Port : 06 92 65 48 66 - Courriel : [huguette.yong-fong@ars.sante.fr](mailto:huguette.yong-fong@ars.sante.fr)

#### **DAC de La Réunion :**

**Françoise KERSEBET** - Tél : 02 62 21 90 70 - Port : 06 92 01 85 40 - Courriel : [francoise.kersebet@culture.gouv.fr](mailto:francoise.kersebet@culture.gouv.fr)